

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTÉ-MARITIME ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT CANTON DE LA TREMBLADE COMMUNE D'ÉTAULES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le JEUDI VINGT CINQ MAI

Présents: 13 En exercice: 17 Votants: 15 le Conseil Municipal de la Commune d'ETAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,

sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 17 mai 2023

Présents:

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents: AUDEBERT Délizia, GAURIVEAUD Jean-Jacques

<u>Absents ayant donné pouvoir</u>: WATRIN Béatrice à ETIENNE Jean, FOUCHER Nicolas à GAGNADRE Josselyne

Secrétaire de séance :

MOTARD Daniel

DE 052-2023/05-014 VENTE DE MOBILIER DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

Daniel MOTARD fait part au conseil municipal qu'une partie du carrelage de sol de la maison « Tessier » aurait un acquéreur avant que le bâtiment ne soit démoli, aussi il propose au conseil municipal de vendre ce carrelage au prix de 150 € à charge pour l'acquéreur de venir le déposer lui-même.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR,

DECIDE de vendre le carrelage de sol du couloir du rez-de-chaussée au prix de 150 €
à charge pour l'acquéreur de venir le déposer lui-même

Le Maire, Vincent BARRAUD.

e secrétaire, Daniel MOTARD.

Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 6 juin 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRA	AUD